

Un contrat pour l'avenir de la Maurienne

L'État, la Région Auvergne – Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne signent le 30 septembre 2016 le Contrat de territoire Maurienne qui vise à faire du chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin et du développement de la Maurienne un objectif commun.

La nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin est entrée en phase opérationnelle en 2015 avec le percement, côté français, de la galerie de reconnaissance de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne. Financée à 40 % par l'Union européenne, 35% par l'Italie et 25% la France, la mise en service de cette liaison européenne est prévue à l'horizon 2029. Ce projet de grande ampleur bénéficie en France du label « **Démarche Grand Chantier** », décidée par l'État en 2003.

Ce dispositif exceptionnel doit permettre :

- d'accompagner le chantier pendant et après sa réalisation, et favoriser ainsi la mobilisation de l'emploi et du tissu économique local ;
- de faire de la réussite de ce chantier, celle de tout un territoire.

Alors que le cap de 450 emplois a été franchi durant l'été sur le site de Saint-Martin-la-Porte, dont près de 60% issus de la région¹, le Contrat de territoire Maurienne, déclinaison territoriale du Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020, traduit la mise en œuvre concrète de la Démarche Grand Chantier.

Sa signature le 30 septembre par **Denis LABBÉ**, Préfet de la Savoie, **Laurent WAUQUIEZ**, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, **Hervé GAYMARD**, Président du Conseil départemental de la Savoie, et **Yves DURBET**, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, témoigne plus largement de la mobilisation des partenaires économiques et des élus en faveur de l'accueil de ce chantier et du développement de la Maurienne.

Les 31 actions prioritaires inscrites au contrat, dont certaines sont déjà engagées, intéressent tous les acteurs du territoire. Elles portent sur l'emploi, la formation, l'hébergement, l'appui au tissu économique, et sur des opérations fortes d'accompagnement de la Maurienne comme la redynamisation des centres-bourgs ou le soutien à l'économie. Elles représentent un engagement financier des signataires à hauteur de **40,7 millions d'€** d'ici 2020.

¹ Observatoire du Grand Chantier Lyon Turin, données du groupement d'entreprises, 14 juin 2016.

Les partenaires du Contrat de territoire Maurienne

Denis LABBÉ,

Préfet de la Savoie

« Avec 450 emplois mobilisés actuellement sur le chantier de Saint-Martin-la-Porte, le Lyon-Turin fait déjà partie des trois plus gros employeurs de la vallée. C'est une véritable chance pour la Maurienne, pour la Savoie et pour toute la région que nous concrétisons par la signature de ce contrat de territoire aujourd'hui. La réussite de ce chantier doit aussi être celle de tout un territoire. »

Laurent WAUQUIEZ,

Député, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

« Dossier stratégique pour Auvergne-Rhône-Alpes, le Lyon-Turin doit constituer une véritable opportunité pour la Maurienne. C'est à cela que je serai très vigilant : au-delà du grand chantier qui permettra de nous rapprocher un peu plus de nos voisins italiens et placera notre région au cœur de l'Europe, je veux qu'on inaugure une nouvelle dynamique pour la Maurienne, pour ses entreprises et ses emplois. »

Hervé GAYMARD,

Député, Président du Conseil départemental de la Savoie

« Nous sommes au commencement d'une aventure formidable, de celles qui rapprochent les territoires et permet de multiplier les échanges entre les peuples. Fidèle à son histoire de « portier des Alpes », notre collectivité, aux côtés des élus et acteurs de Maurienne, restera le partenaire indéfectible qu'elle a toujours été pour soutenir cette grande réalisation durant les années à venir et jusqu'à son aboutissement. »

Yves DURBET,

Maire d'Hermillon, Président du Syndicat du Pays de Maurienne

« Le Syndicat du Pays de Maurienne est fier d'avoir collaboré à la construction de ce Contrat de territoire qui se veut un véritable outil au service d'un développement novateur de la vallée. Aux collectivités de se saisir maintenant de l'opportunité offerte par ce grand chantier et des financements que nos partenaires traditionnels ont mobilisés. »

Mario VIRANO,

Directeur général de TELT

« La journée d'aujourd'hui marque une étape fondamentale pour renforcer l'engagement nécessaire afin de maximiser les retombées liées à la réalisation de l'ouvrage pour les collectivités locales concernées par les chantiers. Un engagement qui voit TELT en première ligne, avec deux chantiers en activité en Maurienne et dans le Val de Suse qui ont déjà créé 800 emplois en France et en Italie, avec 10% de l'ouvrage déjà creusé et 20% contractualisé. La société adhère avec dynamisme aux opportunités offertes par la démarche Grand Chantier. »